

Désinformation en ligne : « Il n'y a pas un seul coupable »

MÉDIAS La Commission européenne dévoilera ses pistes le 25 avril

- Mariya Gabriel, la commissaire européenne au Numérique, a estimé auprès de l'AFP qu'il fallait « redoubler d'efforts » en matière de lutte contre les « fake news ».
- La Russie est dans le viseur des Européens, mais pas uniquement.

Il est nécessaire de « redoubler d'efforts » contre la désinformation en ligne pendant les périodes électorales, plaide la commissaire européenne au Numérique, Mariya Gabriel, dans un entretien à l'AFP.

M^{me} Gabriel, 38 ans, la benjamine de la Commission européenne, doit présenter le 25 avril des premières pistes pour mieux traquer les « fake news » au niveau européen.

Un dossier hautement débattu après que l'Allemagne a légiféré l'été dernier pour lutter contre la désinformation sur les réseaux sociaux et que la France s'appête à présenter « dans quelques semaines » une proposition dans le même sens.

« C'est justement à l'occasion d'élections que nous nous sommes rendu compte à quel point ce phénomène peut avoir des conséquences sur le choix des électeurs », a expliqué jeudi la commissaire bulgare, qui a récupéré le portefeuille du Numérique en juillet dernier, après le départ de sa compatriote Kristalina Georgieva pour la Banque mondiale.

« Nous recevons le message qu'en période électorale, il y a nécessité vraiment de redoubler d'efforts. Au moment du dévoilement de notre communication en avril, nous n'allons pas omettre cet aspect-là », a souligné cette diplômée de Sciences po Bordeaux, parfaitement francophone.

Pour élaborer ses premières recommandations - qui ne sont pas des propositions législatives, insiste-t-elle -, M^{me} Gabriel doit notamment se baser sur

un rapport public qui lui sera officiellement remis lundi prochain par un groupe d'experts.

Ce groupe de travail, qu'elle a mis sur pied, comprend des représentants de grands médias européens (RTL, Mediaset, Sky News), de la société civile (RSF) et des géants technologiques (Facebook, Twitter et Google), des universitaires ainsi que des journalistes, comme le responsable des réseaux sociaux à la rédaction en chef de l'AFP, Grégoire Lemarchand.

A l'expression *fake news*, M^{me} Gabriel préfère d'ailleurs le terme de *désinformation en ligne*. « Car nous connaissons aujourd'hui les effets pervers de l'utilisation de l'expression "fake news" qui pourrait servir à des politiques pour décrédibiliser leurs adversaires et nuire à la liberté d'expression », reconnaît-elle.

Nécessité de transparence

Interrogée pour savoir si la Russie, régulièrement pointée du doigt, était dans le collimateur de l'UE, M^{me} Gabriel a estimé qu'« il n'y a pas un seul coupable, un seul modèle responsable ».

A la mi-janvier, la Commission européenne avait accusé Moscou de conduire une campagne de désinformation « orchestrée » dans les pays de l'UE, constatant que celle-ci pouvait « être extrêmement efficace ».

Ainsi, la chaîne de télévision RT et l'agence de presse russe Sputnik, deux médias publics russes en langues étrangères, sont accusées en Europe et aux États-Unis de relayer la propagande du Kremlin, voire de tenter d'interférer dans des élections, comme lors de la campagne présidentielle de 2017 en France.

Pour M^{me} Gabriel, ce qui importe avant tout, c'est la « nécessité de transparence qui permet d'identifier les sources ».

« Par exemple, en période électorale, a-t-elle estimé, il faut avoir une indication très claire sur ce qui est payé par un parti politique, il faut pouvoir montrer clairement aux citoyens que cela fait partie d'une campagne intentionnelle. »

Mariya Gabriel prône également un plan d'éducation aux médias pour la jeu-

nesse, à l'instar de celui lancé par la ministre française de la Culture, Françoise Nyssen.

« Aujourd'hui, c'est une urgence. Le mot-clé, c'est l'éducation. L'éducation aux médias doit faire partie du parcours de nos universités, de nos écoles », a expliqué la commissaire bulgare, la formation la plus importante au Parlement européen.

« Pour cela, il faut aussi faire attention aux enseignants, on n'y pense pas assez souvent », observe cette passionnée d'histoire, comme en témoigne le livre sur l'épopée des rois thraces exposé derrière son bureau.

Pour M^{me} Gabriel, « les jeunes ont beaucoup d'instruments, beaucoup de moyens à leur disposition (...) mais c'est vraiment les enseignants qui ont besoin de maîtriser cette technologie pour pouvoir le transmettre aux jeunes ». (afp) ■

EN BELGIQUE

Marcourt botte en touche

Faut-il s'attendre à une « loi anti-fake news » en Belgique ? Si la lutte contre la « désinformation » est une priorité pour lui, le ministre Jean-Claude Marcourt, en charge des Médias (PS), a néanmoins botté en touche, le 16 janvier dernier, en réponse à une question parlementaire d'Olivier Maroy (MR). « A priori, il semble risqué et simpliste de considérer qu'une interdiction légale pure et simple soit la meilleure façon d'éradiquer ce phénomène. (...) L'initiative française est intéressante, mais l'opportunité et la faisabilité restent à démontrer vu les critiques qu'elle appelle, notamment en termes de définition de l'information fausse,

d'organes compétents et d'éventuelles compétences extraterritoriales. (...) Ajouter une couche législative supplémentaire, épineuse à appliquer, ne réglera pas forcément le problème. »

Pour le ministre, la recherche d'une réponse à la désinformation « doit se faire avant tout au niveau supranational et européen ». Pour rappel, le 13 novembre 2017, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur les « fausses nouvelles » et mis en place un groupe d'experts de haut niveau afin de s'attaquer à la diffusion en ligne de fausses informations.

PHILIPPE LALOUX